

[Texte]

Procedure are still looking into all aspects of this matter. Most of us I think hope there will still be very substantial reforms brought forward in the future, and what you, Mr. McGrath, and others are saying here this afternoon may well be included at some stage in those reforms. But at the present moment, as a matter of fact, as I understand it, we have not quite got to that stage yet, and I think that is the . . .

Mr. McGrath: I hope you are not coming down on one side or the other of this argument, Mr. Chairman. That would destroy your impartiality at the outset.

The Chairman: Well, I was just trying to set forth the factual situation, Mr. McGrath. However, I have two or three other speakers on the motion. Mrs. Mitchell.

Mrs. Mitchell: Yes, I would support Mr. McGrath's statement and also certainly pay credence to the other nominee. It would seem to me that if there is nothing written in stone at this point it would make good sense, and it would be a very democratic example for this committee to have the Official Opposition in the vice-chair role, provided that the government, of course, has a second member on the steering committee. I would certainly recommend that and support it.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman. As I understand the rules, the steering committee really does not make decisions other than what to recommend to the full committee. When we were the government, I served as vice-chairman of Public Accounts and a member of the opposition was the chairman of Public Accounts. But of all my experiences in Parliament, that is the committee which stands out in my mind as representing to a very large extent non-partisanship in its deliberations, and I think in part that is due to the fact that the chairmanship and vice-chairmanship are shared between government and opposition. I fully recognize that the pattern to this point on the new committees is as you describe it, but occasionally I think there is a time and place to experiment, and we are in an experimental period in the House of Commons.

• 1555

I suggest to you that the Health and Welfare committee of this Parliament should be non-partisan in nature. Some of us served on the previous committee and, for instance, dealt with the report on family violence. That would be an outstanding experience in my mind of non-partisanship in action. We really did work collectively to produce a report which I think all of us can take some pride in, in the sense that it is having an impact in Canada. Some of the recommendations have already borne fruit and things are happening.

As a committee concerned with the human condition, with health and welfare matters and with a number of ministers having to appear before us on housing, the status of women, consumer and corporate affairs, as well as health and welfare, it seems to me that we should listen carefully to Mr. McGrath and the precedent by which the committee was formed. If we

[Traduction]

d'entre nous, le Comité spécial sur le Règlement et la procédure examine encore les différents aspects de cette question. Nous espérons—la plupart d'entre nous en tout cas—que de profondes réformes seront encore mises en place, et qu'elles incorporeront peut-être les suggestions faites par vous, monsieur McGrath, et par les autres, mais nous n'en sommes pas encore là à l'heure actuelle, et je crois que c'est là le . . .

M. McGrath: J'espère que vous ne prenez pas parti, monsieur le président, car ceci compromettrait d'emblée votre impartialité.

Le président: J'essayais de faire le point, monsieur McGrath. Mais deux ou trois personnes ont demandé à prendre la parole. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je voulais appuyer la déclaration de M. McGrath, et rendre hommage à l'autre candidat. Il me semble que, puisque rien n'est irrémédiablement décidé à ce stade, il serait peut-être judicieux que ce Comité élise pour vice-président un membre de l'opposition officielle, donnant ainsi l'exemple du respect de la démocratie, à condition que le gouvernement, bien entendu, ait un second membre au comité de direction. Ce serait là ma recommandation, et je l'appuierai.

Le président: Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Merci, monsieur le président. Si j'ai bien compris les règles, le comité de direction ne prend à vrai dire d'autres décisions que de présenter des recommandations au comité plénier. Lorsque mon parti était au gouvernement, j'étais vice-président des comptes publics, et un membre de l'opposition était président des comptes publics. Dans toute mon expérience parlementaire, c'est le comité qui m'a paru le moins marqué par l'esprit partisan, et la raison en est, dans une grande mesure, que la présidence et la vice-présidence étaient assumées par le gouvernement et par l'opposition. Il est vrai que jusqu'à présent, les nouveaux comités n'ont pas suivi ce modèle, mais les temps sont peut-être mûrs pour l'innovation, et c'est un vent nouveau qui souffle sur la Chambre des communes.

Il me semble que le Comité de la santé et du bien-être social de ce Parlement ne devrait pas être animé d'un esprit partisan. Certains d'entre nous ont siégé au précédent comité et ont étudié, entre autres, le rapport sur la violence dans la famille, étude qui constitue, à mon avis, un exemple frappant d'action non partisane. Nous avons vraiment fait du travail d'équipe pour réaliser un rapport dont nous pouvons tous être fiers, car ses effets se font sentir dans tout le pays. Certaines de ses recommandations ont déjà porté leur fruit, et une action de dessine.

Notre Comité a à traiter de problèmes liés à la condition humaine, aux questions de santé et de bien-être social, et devra inviter un certain nombre de ministres à témoigner devant nous sur des questions portant sur le logement, la situation de la femme, des problèmes concernant la consommation et les sociétés, et compte tenu de ce fait, je crois que nous devrions